

SOCIÉTÉ CIVILE DES PLANTATIONS ARCA

Auguste Robert & Connes Achille

Achille CONNES

Né le 24 juillet 1887.
Entré dans l'administration indochinoise le 20 décembre 1906.
Commis des Postes et télégraphes, puis employé chez Denis frères.
Trésorier du Syndicat des planteurs à partir de 1924.
Élu à la Chambre d'agriculture de Cochinchine (1925). Son délégué au Conseil colonial.
Administrateur de la Cie des bois d'Indochine (1925).
Chevalier du mérite agricole (1928).
Commissaire aux comptes du Domaine agricole de l'Ouest.
Commissaire suppléant des Hévéas de Xuan-Loc.
Décédé en 1934.

Auguste ROBERT

Né le 24 décembre 1890.
Fils de Louis Robert (1869-), dessinateur principal du cadastre, et de Nguyễn (ou Marie) Trân-thi-Long (1871-1939).
Frère d'Henri Robert (1894), du Service forestier, futur planteur, de Marguerite, mariée à Étienne Verley, décédée en 1926 ;
de Jeanne (1897), mariée à Roger Duzan, administrateur des services civils, puis planteur ;
et de Léon (1898), ingénieur des Travaux publics de l'Indochine.
Entré dans l'administration indochinoise le 16 octobre 1912.
Commis des Postes et télégraphes.

Admission de trois nouveaux membres
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 15 octobre 1919)

MM. A[chille] Connes, A[uguste] Robert et Tran-van-Som, planteurs, présentés par MM. Berquet et Guillemet, sont admis à faire partie du Syndicat en qualité de membres titulaires.

Société civile des plantations ARCA
(*Annuaire des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, au 1^{er} septembre 1923)

Siège social : 48, rue d'Arfeuille, à Saïgon.
Propriétaires : MM. [Auguste] Robert et A[chille] Connes.
Province de Thudâumôt, villages de Thanh-hoa et Vinh-hoa.

Voies d'accès : route de Lôc-ninh.
Distance de Saïgon : 45 km. 100.
Superficie totale : 500 hectares.
Superficie complantée ; 195 hectares.
Programme à réaliser : 100.000 hévéas.
Nombre d'arbres à l'hectare ; 275.
Espacement des arbres : 6 x 6 m.
Nombre total des arbres : 53.000 arbres.
Âge de la plantation : 5.500 en 1913, 11.000 en 1917, 30.000 en 1918 et 7.500 en 1919.
Saignée et résultats : les arbres plantés en 1913 n'ont jamais été saignés. Ils font partie du lot de la plantation de Vinh-hoa achetée par la Société civile des plantations Arca à M. Javet Charles ¹, à Paris.
Les bâtiments sont en cours de construction et les arbres seront saignés en octobre.
Résultats prévus : 10 tonnes annuellement.
Méthode de saignée : au quart à 75 centimètres du sol.
Méthode de culture : mise en place de stumps ébranchage jusqu'à 4 m. 50 du sol.
Labours : continuels, tant que la terre permet le passage de la charrue.
Engrais : fumier, astéries, déchets de fabrication de nuoc-mam.
Nature du terrain : transition terres rouges et grises.
Main-d'œuvre : locale.
Cheptel : 12 bœufs.
Immeubles existant sur la propriété : une usine, charpente métal, couverture tôle, 200 mètres carrés. Un fumoir, charpente bois couverture tôle, 200 mètres carrés.
Un logement coolies, charpente bois, couverture tuiles, 200 mètres carrés. Une écurie bœufs, six paillotes coolies, une paillote maître.
Matériel : une jonque, une machine à dessoucher, 2 laminoirs.
Autres cultures : ananas, café (essais).

PLANTATION ARCA
[Auguste Robert & Connes Achille]
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926)
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1926)

Sur les villages de Thanh-hoa et Vinh-hoa, province de Thudâumôt.
Voie d'accès : route de Bêncat.
Distance de Saïgon : 45 kilomètres 100.
Propriétaires : MM. A[chille] Connes et A[uguste] Robert.
Nature du terrain : terre grise de forêt.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1913, 1917. 1918, 1919, 1925.
Superficie globale : 500 hectares.
Superficie plantée en hévéas : 270 hectares.
Nombre d'hévéas prévus : 100.000.
Nombre d'hévéas en saignée : 26.000.
Nombre d'arbres par hectare : 275.
Méthode de culture : dessouchage complet, mise en place stumps de graines, labours et fumure.

¹ Charles Javet : directeur de la Plantation d'ananas à Vinh-Hoa, Binh-phu (Thu-dâu-môt)(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 169)

Méthode de saignée : au quart à 0 m. 75 du sol.
Main-d'œuvre : 3 caporaux, 60 saigneurs et 30 coolies au mois.
Immeubles et installations : 1 usine charpente métal couverture tôle. Fumoir charpente bois couverture tôle. Maison d'habitation charpente bois couverte tuiles, étable, 8 maisons pour coolies.
Matériel agricole : jonque, machine à dessoucher, 4 laminoirs.
Cheptel : 60 bœufs.
Production 1^{er} semestre 1926 : 12 tonnes.
Production 2^e semestre. 1926 (probable) : 16 tonnes.
Production annuelle : 28 tonnes environ.
Autres cultures de la plantation : ananas, café (essais), arbres fruitiers, durions².

Auguste ROBERT possédait en outre une [plantation à son nom et la plantation Benxoai](#)
Mais il semble avoir été très éprouvé par la crise et avoir laissé le champ libre à Connes dans la plantation ARCA

Étude de M^e Raoul Carré,
AVOCAT-DÉFENSEUR 122, RUE MAC-MAHON, SAIGON

Vente judiciaire de biens de faillite sur baisse de mise à prix

(*L'Écho annamite*, 5 avril 1930)

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de paix à compétence étendue de Biênhoà,
D'une grande plantation d'hévéas, sise aux villages de Tan-Phuoc, canton de Binh-Dien et Chanh-Luu, canton de Binh-Hung, province de Thudaumot.
L'adjudication aura lieu le jeudi vingt quatre avril mil neuf cent trente, à sept heures du matin.

Procédure

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra ;
Qu'aux requêtes de 1^o Madame Pauline Bocce née Marcaggi, demeurant à Ajaccio, Corse, agissant tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle et légale de ses enfants mineurs Eugène, Baptiste, Annonciade, Jean et Pierre Marcaggi ;
2^o Mademoiselle Marcaggi Dominique, demeurant à Ajaccio, Corse, agissant aux droits de feu Marcaggi Antoine, leur mari et frère ;
Poursuites et diligences de leur mandataire Pianelli Jean, demeurant à Saïgon, 171, rue Catinat ;
Et suivant procès-verbal de M^e Nguyen van Tu, clerk assermenté de M^e Nguyen van Khue, huissier près le Tribunal de paix à compétence étendue de Biênhoà, en date du treize décembre 1929, visé, enregistré et transcrit au Bureau des hypothèques de Saïgon, le vingt huit janvier 1930, volume 50, n^o 33, il a été procédé à la saisie réelle

² Arbre de l'archipel indien dont le fruit, comestible, de la grosseur du melon, présente une pulpe à odeur d'oignon, à consistance et à couleur crémeuse.

des immeubles ci-après désignés sur les nommés M. et M^{me} Auguste Robert et M. Léon Robert ³, demeurant à Saïgon

Que les formalités de publications du cahier des charges ayant été remplies à l'audience des saisies immobilières du vingt mars 1930, le Tribunal de paix à compétence étendue de Biênhoà, par son jugement en date dudit jour, a fixé l'adjudication des immeubles saisis au jeudi vingt quatre avril 1930 à sept heures du matin.

Qu'en conséquence et sur les poursuites dudit sieur Pianelli Jean, il sera procédé le jeudi vingt quatre avril 1930, à sept heures da matin à l'audience des saisies-immobilières du Tribunal de paix à compétence étendue de Biênhoà sis au palais de Justice de cette ville, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit :

Désignation des biens à vendre

1° Une parcelle de terrain sise au village de Tân-Phuoc, canton de Binh-diên, province de Thudaumot, d'une contenance de huit hectares vingt ares quatre vingt centiares (8 h. 21 a. 80 c.) portée au dia-bô dudit village sous le n° 620 au nom de Nguyen van Kim et bornés ; au nord par un chemin charretier, au sud par le domaine à l'est par le domaine et à l'ouest par Tran tan Truc.

2° Une parcelle de terrain sise au village de Tân-Phuoc (Thudâumot), d'une contenance de quatre hectares trente ares cinquante-six centiares (4h 80 a 56 c.) portée an dia bô de ce village tous le n° 621 au nom de Tra tan Truc et bornée au nord par un chemin charretier, au sud par le domaine, à l'est par Nguyen van Kim et à l'ouest par le domaine.

3° Une parcelle de terrain sise au dit village de Tân-Phuoc (Thudâumot) d'une contenance de neuf hectares quatre-vingt douze ares quatre-vingt-dix centiares (9 h. 92 a. 90 c.) portée au dia bô de ce village sous le n° 618 au nom de Lê van Quang et bornée au nord par le domaine, au sud par un chemin charretier à l'Est par Ng. van Chi et à l'ouest par le domaine.

4° Une parcelle de terrain sise audit village de Tân-Phuoc (Thudaumot) d'une contenance de neuf hectares soixante-onze ares trente centiares (9 h. 71 a.30 c.) portée au dia-bô de ce village sous le n° 623 au nom de Nguyễn thanh Haong et bornée au nord par le domaine, au sud par un chemin charretier, à l'est par Nguyễn van Quit et à l'ouest par Nguyễn van Chi.

5° Une parcelle de terrain sise au dit village de Tân-Phuoc (Thudâumot) d'une contenance de neuf hectares auarante neuf ares quatre-vingt dix centiares (9 h. 49 a. 90 c.) portée au dia-bô de ce village sous le n° 619 au nom de Nguyễn-van-Chi et bornée au nord par le domaine, au sud par un chemin charretier, à l'est par Nguyễn thanh thuong et à l'ouest par Lê-van-Quang.

6° Une parcelle de rizière sise au village de Chanh-Luu canton de Binh-Hung, province de Thudaumot, d'une contenance de huit hectares soixante quatre centiares (8 h. 00 a. 64 c.) portée au dia-bô de ce village sous le n° 208 au nom de Nguyen-van-Loi et bornée au nord par la domaine ; au sud par un chemin charretier, à l'est par une plaine et à l'ouest par le domaine et est limitée d'autre part par un fossé de quatre-vingt-centimètres.

Ces immeubles ont été acquis par M. et M^{me} Auguste Robert des nommés : 1. Nguyen Van Kim, 2° Tran Tan Truc, 3° Le Van Quang, 4° Nguyen Thanh Huong, 5° Nguyen Thi Leing, veuve de Nguyen Van Chi et 6° Nguyen Van Loi suivant acte sous-seings privé en date du 1^{er} juillet 1929 enregistrés au 1^{er} bureau de Saïgon, le 23 décembre de la même année.

³ Léon Robert : né le 18 octobre 1898. Entré dans l'administration indochinoise le 27/2/1924. Ingénieur des ponts et chaussées. Probablement un frère cadet d'Auguste Robert.

Il existe :

1° sur les terrains formant les lots 1, 2, 3, 4 et 5 sis au village de Tân-Phuoc (Thudaumot) une plantation d'hévéas comportant environ 18.000 pieds dont onze mille environ sont en saignée et les autres âgés de 6 à 8 ans environ,

2° sur la parcelle de terrain formant le lot 6 sise au village de Chanh-Luu (Thudaumot) une plantation d'hévéas comportant environ 10.000 pieds dont 7.000 environ sont en saignée et les autres âgés de 6 à 8 ans.

Ces immeubles sont inscrits au registre de la propriété foncière de la province de Thudaumôt ainsi qu'il résulte de trois extraits de dia bô délivré par M. l'administrateur, chef de la province de Thudaumot dont la teneur suit :

.....

Mise à prix

Outre les charges et conditions ci-dessus, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant à savoir:

Les six lots réunis 2.000 \$ 00

Purge

Il est en outre déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions d'hypothèques légales sur les immeubles mis en vente devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication à peine de forclusion conformément à l'article 696 du Code de procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858 ;

Fait et rédigé à Saïgon par M^e Raoul Carré, avocat-défenseur du créancier poursuivant le quatre avril mil neuf cent trente.

.....

DEUXIÈME INSERTION (*L'Écho annamite*, 27 juin 1930)

Adjudication renvoyée au 10 juillet par jugement du 8 mai 1930

Vente sur surenchère du sixième
au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des saisies immobilières du
tribunal de paix à compétence étendue de Biênhoà
(*L'Écho annamite*, 16 septembre 1930)

D'une grande plantation d'hévéas, sise aux villages de Tân-Phuoc, canton de Binh-Diên, et Chanh-Luu, canton de Binh-Hung, province de Thudaumot.

L'adjudication aura lieu le 9 octobre 1930, à sept heures du matin.

Procédure

Que par suite de la déclaration de surenchère du sixième faite par Monsieur Pianelli Jean, négociant, demeurant à Saïgon, 173, rue Catinat. suivant acte dressé au greffe du Tribunal de paix à compétence étendue de Biênhoà, le 17 juillet 1930, enregistré, des immeubles ci-après désignés :

Et en exécution d'un jugement rendu le 14 août 1930 à l'audience des saisies-immobilières dudit tribunal, lequel a validé la surenchère dont s'agit :

Et aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Pianelli, demeurant à Saïgon, 173, rue Catinat

Ayant M^e R. CARRE et M^e ZEVACO pour avocats défenseurs:

En présence :

1°) du sieur Jean Pianelli, ès qualité, demeurant à Saïgon, rue Catinat, n° 173, ayant M^e R. CARRE pour avocat défenseur,

2°) des époux Auguste Robert et Louise Robert, parties-saisies, tous deux demeurant à Saïgon, rue Garcerie, n° 22.

3°) du sieur Léon Robert, ingénieur des travaux publics, également partie-saisie, demeurant à Phu Tho,

4*) Et du sieur Nguyễn-huu Thuong, tri-phu, demeurant à Tràcu (Tràvinh)

Il sera procédé, le jeudi neuf octobre mil neuf cent trente, à sept heures du matin, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de paix à compétence étendue de Biênhoà, sis au palais de Justice de cette ville, à la vente eux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur dont la désignation suit.....

[Dernière mention d'Auguste Robert sur le *Bulletin des planteurs*]
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 30 septembre 1930)

MEMBRES TITULAIRES

Robert A., 22, rue Garcerie, Saïgon

PLANTATION ARCA

(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931)

Propriétaire : Société civile des plantations Arca.

Commune de Vinh-hoa.

Canton de Binh-Hung.

Voie d'accès : route Coloniale Saïgon, Lôi-Ninh, Budop.

Distance de Saïgon : 45 km.

Nature du terrain : terres grises et forêt.

Année de la première mise en culture : 1913.

Superficie globale : (voir ci-avant, province de Thudâumôt n° 6).

Méthode de culture : *clean weeding*, désouchages labours intensifs, fumures.

Méthode de saignée : partie au 1/4 journalier, partie au 1/3 alternée, programme de passer à l'alternée pour toute la plantation.

Main-d'œuvre : locale, saigneurs, 10 coolies à l'année, extra-coolies variable suivant travaux, 1 surveillant européen, 2 caporaux indigènes.

Immeubles et installations : maison du directeur en briques et tuiles, usine en briques, fumoirs et séchoirs en briques couverts de tôle galvanisée, hangars métalliques, paillotes pour caporaux et coolies, logement pour surveillant.

Matériel agricole : charrues Bajac légères, désoucheuses, matériel d'irrigation, jonque 20 tonnes affectée exclusivement aux transports de la plantation située en bordure du song Thi-Tinh.

Cheptel : 50 bœufs.

Production annuelle : 33 tonnes.

Autres cultures de la plantation : divers essais : cocotiers, canne à sucre, arbres fruitiers, tels durillons, kemptiers, etc., dont la plantation possède de nombreux sujets déjà âgés et en plein rapport.

PROVINCE DE THUDAUMOT

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
6	Arca [Sté civile des plantat.]	Connes A[chille]	Saïgon, 30, bd Norodom	500 00	284 00

N°	Plantation	Nb d'hévéas plantés								Production actuelle	
		Av. 1924	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	Nb arbres en saignée	tonnes métriques
6	Arca	32.800		25.000	5.000	3.000				32.800	33

Composition de la Chambre syndicale actuelle
 Membres : CONNES...

SOCIÉTÉ CIVILE DES PLANTATIONS ARCA.
 (Annuaire générale de l'Indochine française, 1933, p. 898)

Commune de Vinh-hoa,
 Canton de Binh-hung,
 Voie d'accès : route Coloniale
 Saïgon-Loc-ninh-Bu-dop,
 Saïgon à 45 km.
 Surface totale : 543 ha.
 Surface plantée : 289 ha.
 Directeur : A. Connes.

NÉCROLOGIE
 [Achille Connes]
 (Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 28 février 1934)

.....
 Avant de passer à l'ordre du jour, le président tient à rendre un dernier hommage à la mémoire de M. Connes, trésorier du Syndicat, dont la mort subite a surpris tous les planteurs. Sa disparition laisse un grand vide à la chambre syndicale, dont il était un des animateurs.

Aucun de ses collègues n'oubliera l'activité, la compétence, la conscience et le dévouement qu'il apportait à défendre la cause des planteurs. La parole, parfois rude, ne savait pas dissimuler sa pensée et cette pensée était toujours guidée par l'intérêt général.

Il était parvenu, à force de labeur, à se créer une situation enviable, mettant son expérience et l'organisation qu'il avait créée à la disposition de tous.

Le président se fait l'interprète de ses collègues en adressant à Madame Veuve Connes et à sa nièce; que son mari considérait comme sa fille, l'expression de leurs

condoléances les plus sincères, à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper, les priant d'agréer le témoignage de leur sympathie attristée.
En signe de deuil, une minute de silence est observée.

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 26 février 1936)

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES OU SOCIÉTÉS	NUMÉRO d'immatriculation au Bureau du Caoutchouc
M ^{me} V ^{ve} Connes (plantation Arca)	145

DÉCÈS DE LA MÈRE D'AUGUSTE ROBERT
(L'Écho annamite, 25 octobre 1939)

Nous apprenons avec peine les décès de :
M^{me} V^{ve} Louis Robert, née Marie Trân-thi-Long, âgée de soixante-huit ans, dont les obsèques ont lieu à Chi-Hoa, aujourd'hui, 26 octobre, à sept heures du matin.
A tous ceux qu'affligent ces deuils, nous adressons nos condoléances émues.

OBSÈQUES
(Le Nouvelliste d'Indochine, 29 octobre 1939)

Jeudi matin, ont eu lieu les obsèques de M^{me} Louis Robert, mère de nos amis Auguste Robert, planteur [ARCA], et Henri Robert, du service forestier, deux vieux amis, sportifs des temps héroïques.

Ce deuil atteint de nombreuses familles indochinoises, les familles Duzan, Dussol, Fauquenot, Coqueblin, Colombier, Potteaux.

L'absoute et l'inhumation ont eu lieu à Chi-Hoa. Nous présentons à nos amis Robert, à leurs parents et alliés, nos bien sincères condoléances.

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 13 septembre 1939)

145 Thanh-hoa + Vinh-Hoa Sté Arca, Gérante : M^{me} V^{ve} Connes, 169, rue Ohier
